

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Sarah Klopmann, Lisa Mazzone, Emilie Flamand-Lew, Frédérique Perler, Jean-Michel Bugnion, Roger Deneys, Mathias Buschbeck, Jean-Charles Rielle, Yves de Matteis, Salima Moyard, François Lefort, Lydia Schneider Hausser, Boris Calame, Christian Frey, Sophie Forster Carbonnier

Date de dépôt : 24 février 2015

Proposition de motion

Bien naître à Genève ?

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les HUG remettent en cause leur collaboration avec l'association Bien Naître ;
- que cette association, créée il y a une quinzaine d'années par des parents souhaitant promouvoir les naissances physiologiques dans un cadre sécurisant, propose aux femmes enceintes un suivi médical de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum par une sage-femme unique ;
- que cette prestation est très appréciée par les futurs ou nouveaux parents ;
- que ce suivi est fait par une sage-femme professionnelle et qu'à ce titre elle suit, comme les autres, des formations continues ;
- que la sage-femme avec qui la future mère a pu créer une relation de confiance accompagne celle-ci également pendant l'accouchement ;
- que cela représente pour la Maternité une charge très minime en termes de postes (3 heures par semaine pour 3 personnes) ;
- que les HUG ne suppriment donc pas ces postes pour des raisons financières ;
- qu'il y a, à Genève, une grande diversité de population et toutes sortes d'attentes et besoins différents en matière de maternité ;

- qu'une grossesse qui se passe bien devrait voir peu de médecins ;
- que, même si la Maternité propose maintenant un suivi global de grossesse et qu'une maison de naissance permet des accouchements non médicalisés dans un encadrement rassurant, la prestation Bien Naître demeure une alternative supplémentaire,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier les possibilités de collaboration entre les HUG et Bien Naître pour maintenir les prestations de l'association, si possible également au sein de la Maternité ;
- à promouvoir la diversité des suivis de grossesse à Genève, notamment le suivi personnalisé pré- et postnatal ;
- à faire un bilan des prestations actuellement proposées dans ce domaine à Genève ;
- à encourager les HUG à collaborer avec des associations lorsque cela va dans l'intérêt de la population et pourrait répondre à une demande.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Bien Naître propose depuis 1998 des suivis de grossesse personnalisés. Ce programme a été mis sur pied par une association de parents. Une sage-femme accompagne la naissance (sauf en cas de complication), de la grossesse au retour à la maison. Cela comprend des consultations à l'arcade des sages-femmes et au domicile des parents, ainsi qu'un accompagnement en salle d'accouchement. Dans ce cadre, trois sages-femmes étaient engagées trois heures par semaine par la Maternité de Genève. Cette dernière refuse maintenant de repourvoir un de ces postes et affiche son intention de ne pas reconduire les autres contrats.

Certes, la Maternité a maintenant mis en place le Suivi global. C'est une excellente prestation et il est satisfaisant de constater que les HUG proposent également un suivi complet, plus personnel et moins médicalisé. Ce d'autant plus que Bien Naître ne peut offrir cette prestation qu'à un nombre limité de personnes à la fois. Cependant, il s'agit là de deux encadrements différents, qui ne se nuisent pas l'un l'autre. Les deux peuvent donc coexister sans problème.

La prestation Bien Naître n'est pas devenue superflue. Notamment, il semble qu'un accompagnement post-partum complet ne soit proposé que par l'association. Puis, si une femme a souhaité être suivie par une même sage-femme pendant toute sa grossesse, il serait malheureux que cette dernière ne puisse pas l'accompagner jusqu'en salle d'accouchement. La mère se retrouve privée de ce soutien essentiel et rassurant, de la personne avec qui elle a créé, depuis des mois, une relation de confiance.

Cette collaboration fonctionne bien depuis plus de 15 ans. Les parents ayant bénéficié de la prestation Bien Naître ont été satisfaits de ce programme. Il serait dommage que les HUG, parce qu'ils lancent une prestation allant dans le même sens, évincent les autres sages-femmes ainsi que l'association initiant ce travail.

Les raisons de cette éviction ne sont pas financières. En effet, le salaire de trois personnes, trois heures par semaine, n'est qu'une goutte d'eau dans la masse budgétaire des HUG : alors pourquoi cette décision ? Cela ne peut pas être parce que ces sages-femmes ne sont pas assez qualifiées. Elles sont, comme les autres, professionnelles et suivent, comme les autres, des formations continues. Les HUG expliquent que, pour des raisons de sécurité,

il est imprudent de laisser en salle d'accouchement des personnes extérieures à la Maternité, car elles ne peuvent pas maîtriser les protocoles en raison du petit nombre d'heures passées en salle d'accouchement HUG. Mais le propre d'un protocole est qu'il a une raison d'être, qu'il est sensé et suit une certaine logique, et, surtout, qu'il peut être transmis. S'il s'agit de l'expliquer à trois personnes, cela semble assez facile. Et, si le problème est que le protocole doit être modifié, cela ne devrait pas être un obstacle non plus. Ce pourrait être l'occasion de le discuter en commun. Evidemment, s'il faut agir en urgence, on peut penser qu'une personne relativement extérieure à la structure ne pourra pas savoir comment agir correctement. Mais à chaque personne son métier. Le travail des médecins sera toujours fait par les médecins. Tout comme les sages-femmes, internes ou externes aux HUG, sauront faire leur travail en salle d'accouchement.

On se retrouve en fait dans l'éternelle logique des prés carrés, bien gardés. Une grosse infrastructure reprend une prestation d'initiative associative, qui a toujours montré satisfaction, puis considère ensuite que seul son personnel est digne de fournir ce travail.

Pourtant, l'accompagnement et les soins prodigués par les sages-femmes de Bien Naître ne péjore en rien la Maternité. Cela crée un environnement favorable pour l'accouchement et la naissance. C'est un plus.